

communiqué

Jean-Michel VILLAUMÉ soutient le mouvement du 14 mai

« Je crois que nous avons trouvé un bon équilibre, nous n'irons pas plus loin », a déclaré mardi à Nancy le Président Sarkozy. Il s'exprimait pour la deuxième fois en deux jours sur la réforme de l'hôpital, l'un des principaux volets du projet de loi Hôpital, Patients, Santé, Territoires (HPST). Une fois de plus le Président et son gouvernement négligent les mobilisations et les mouvements qui démontrent, si besoin était, **les faiblesses et les erreurs du projet de loi** dit « Bachelot ». Après les médecins, ce sont onze syndicats et organisations des personnels des hôpitaux publics – dont la CGT, FO, Sud, la CFTC, la CGC, la CPH, l'AMUF, l'INPH, le SNPHAR, l'IDEPP et le MDHP – qui ont décidé d'une nouvelle journée de grève le 14 mai tandis que la loi est étudiée au Sénat.

Alors que 20.000 postes sont en voie d'être supprimés en France et 640 en Franche-comté dans les hôpitaux publics, **on veut faire croire aux français que le problème de santé publique n'est qu'un problème d'organisation**. Or, après la mise en place de la tarification à l'activité (T2A) qui pousse à une forme de productivité et conduit à renoncer aux actes les moins rentables, le projet de loi Bachelot souhaite confirmer une notion d'hôpital-entreprise qui va à l'encontre des principes de solidarité nationale. L'hôpital public est un acteur essentiel de la qualité de notre système de santé et de l'égalité d'accès aux soins. Les missions de service public qu'il remplit sont déterminantes alors que progressivement, **les objectifs économiques prennent le pas sur les enjeux de santé publique et d'égalité d'accès aux soins**. Ce choix politique du gouvernement va être accéléré par le projet de loi qui calque le mode de gouvernance de l'hôpital public sur celui des établissements privés avec un directeur, un directoire et un conseil de surveillance, sans véritable démocratie sociale et sanitaire, sans véritable association des équipes soignantes et en négligeant le rôle des élus locaux.

Alors même amendée, la loi met en place un **pouvoir vertical politisé détenu par les directeurs d'Agences régionales de santé (ARS)**. Sa seule finalité est l'équilibre budgétaire, avec pour corollaires les suppressions d'emplois et la dégradation des soins. Les conceptions purement idéologiques qui l'inspirent le texte empêchent ce projet de loi de répondre aux exigences des enjeux de santé et de proximité. et ne régleront en rien la question cruciale du déficit des hôpitaux.

La déconcentration régionale du système de santé supposerait de confier aux médecins, aux professionnels de santé et aux élus locaux une véritable responsabilité d'organisation de la politique sanitaire au sein de chaque agence et d'associer tous les acteurs dans un souci d'articulation de l'offre de soins. La prise en compte des inégalités territoriales, l'aménagement sanitaire infrarégional, la sécurité et l'accès réel à des soins de qualité imposent notamment une participation accrue des élus, représentants de la population et des territoires. L'avenir de la santé publique est à ce titre car aujourd'hui, le gouvernement et la majorité proposent une nouvelle fois d'engager « l'indispensable modernisation de notre système de santé » par le biais d'une réforme organisationnelle qui ne va qu'accentuer les dérives constatées ces dernières années et rendre un peu plus inéluctable l'avènement d'une médecine à deux vitesses.

mercredi 13 mai 2009.

Contact presse : jmvillaume@assemblee-nationale.fr

PERMANENCE PARLEMENTAIRE
2, rue Desault - 70200 LURE
Tel. : 03.84.62.40.20 Fax : 03.84.62.40.94

ASSEMBLEE NATIONALE
126, rue de l'Université - 75355 PARIS 07 SP
jmvillaume@assemblee-nationale.fr